



PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR.

NIORT – LE 29 NOVEMBRE 2014.

Membres présents : Jacques GOUPIL, Jean Michel GRIGNON, Jean Claude POINSIGNON, Jean Pierre MISSERI, Olivier AFFILE, Daniel LAPIERRE, Edmonde VILAIN, Jean Luc QUERNEC, Michel BOTTE, René CATHELIN, Michel DUPUIS, Frédéric LINARD, Denis PERIGOIS, Christian ROGEAUX, Thierry THEAUDIN, Fernand de CASTRO (GN Carpes), Daniel DEPALLE.

Le GN Truites est représenté par Jean Pierre GAILLAC et Jean Claude BARRERE.

Membres excusés : Marcel DETHOREY, Jean Pierre DUBOIS, Patrick SOLBES, Paul André RASCLE (GN CARLA)

Le Président ouvre la séance à 10 h 20 et demande à *Daniel Depalle* d'assurer le compte rendu.

Compte rendu du Présidium de la FIPSeD (*Jacques Goupil*)

Quelques informations sur la réunion de la FIPSeD. Pas de grande révolution dans les règlements.

* Dans le cas de prise d'un poisson non valable mis à la bourriche, la seule sanction était la déduction du poisson le plus gros de la pesée. A partir de 2015, en plus, carton jaune.

* Dissimulation d'esches : carton rouge et dernière place du secteur pour le pêcheur. Le Comité Directeur pourra décider d'une sanction disciplinaire.

* Sujet controversé : les boules d'asticots collés ne peuvent être confectionnées qu'à une main. Elles ne pourront être roulées à deux mains que pour lancer à la fronde.

* Les contrôles débiteront une heure avant l'amorçage lourd.

Pour la pêche au feeder :

* Longueur des cannes avec moulinet 4,50 m au lieu de 15 pieds (4,58 m)

* Pour l'amorçage lourd, l'hameçon est interdit.

* Pêche obligatoire avec un feeder.

* Une canne en réserve ne peut être ni eschée ni avoir le feeder garni.

* Le championnat feeder évoluant rapidement (25 nations en 2014) la distance maximum entre les pêcheurs est ramenée de 15 m à 12 m au minimum. La distance maximum reste de 30 m.

Pour la truite :

Les pêcheurs évoluent dans des zones délimitées. Dès lors où le poisson est piqué, il sera validé même s'il sort de cette zone.

Pour la carpe :

* Les poissons piqués qui pénètrent dans la zone voisine sont comptabilisés.

* Interdiction d'utiliser la catapulte de 18 h 30 à 8 h au lieu de 9 h.

* L'ouverture de l'épuisette devra être de 70 cm au minimum.

* L'évolution du championnat carpes étant important, il devient difficile de trouver des parcours. La zone de pêche est ramenée à 20 m.

Fernand de Castro : actuellement il n'y a pas de commission carpes à la FIPSeD et des décisions sont quand même prises. C'est un peu fort.

Pour les handicapés : tirage au sort dirigé pour regrouper les pêcheurs selon leurs points de handicap. Les 5 points sur un même secteur puis les pêcheurs ayant à peu près les mêmes degrés de handicap.

Olivier Affilé revient sur le championnat 2014 en Italie. C'est totalement anormal d'avoir fait disputer le championnat sur le parcours de Rome, les conditions de sécurité n'étant pas à la hauteur. Et ne parlons pas des situations auxquelles nous pu assister en particulier lors de la remise des récompenses (un pêcheur se levant de son fauteuil pour monter sur le podium)

Le Président : pour 2015 à Cabeção, j'ai demandé à ce que les parcours permettent une installation des pêcheurs handicapés dans les meilleures conditions possibles.

Pour les lieux des championnats, il y aura une réunion ce soir avec *Denis*. Le plus gros problème sera le déplacement en Biélorussie pour le championnat d'Europe.

Dernière information : candidature de la France pour le championnat du monde carpes en 2016.

Jean Michel Grignon : il serait temps de voir avec la FIPSeD le problème des tirages au sort. C'est anormal, voir scandaleux, que les grilles soient en permanence changées sans aucune logique. En réalité il n'y a plus de grille pour la seconde manche puisqu'il y a de nouveau un tirage individuel.

Point financier (*Edmonde Vilain*)

Edmonde nous présente un point financier partiel, le président ayant surtout demandé de faire le point sur les championnats du monde.

Quelques chiffres : pour les recettes.

* Licences : 79300 € (prévisionnel 2014 , 78000 €)

* Subventions Ministère : 33100 € (31500 € de subvention normale + 1600 € de relations internationales)

En cas de regroupement des 3 fédérations on peut envisager un peu plus ???

* Subventions convention Sponsors : 43900 € de factures avec primes podiums (34000 € au prévisionnel)

Maver a dénoncé une ligne produit (amorces) représentant 3000 €. Maver a régularisé sa situation à fin 2013 sur intervention du président. Il va devoir à nouveau intervenir pour obtenir le règlement du partenariat 2014.

* FNPF : 20000 € . Des négociations avec monsieur Lesager ont abouti à des prévisionnels de 25000 € pour 2015 et 35000 € pour 2016.

Les autres postes ne sont encore arrêtés ; Ils seront à peu près stables. Globalement les recettes seront en augmentation.

Pour les dépenses, *Jacques* m' a demandé de privilégier le bilan des championnats du monde.

* Seniors : budget de 42000 € , 33300 € de dépenses (17750 pour le monde, 13290 pour l'Europe, 1050 pour la rencontre France, Italie San Marin, et 1200 d'achat de matériel) Soit un excédent de 8700 €.

* Feeder : budget de 17000 €, 18950 € de dépenses. Rien que pour le ferry il y a eu 3500 € et l'hébergement en Irlande est très coûteux. Certes 1950 € de dépenses supplémentaires par rapport à la somme attribuée mais il faut rappeler qu'en 2013, l'équipe avait fait le choix de ne pas participer en Afrique du Sud estimant que l'équipe n'était pas prête.

* Féminines : budget de 15000 € pour des dépenses de 14760 € y compris le stage. Nos féminines ont même réussi à vendre du fouillis aux italiennes.

* Les Handicapés : 12672 € de dépenses pour un budget de 12000 €.

* U14 : budget de 12000 € + 3000 € pour le stage. 14400 € de dépenses.

* U18 : 12000 € + 2000 € de stage. 12200 € de dépenses.

Finalement, pour toutes ces équipes, le travail a été sérieux et efficace. Il reste deux équipes où il y a un réel souci car ce n'est malheureusement pas la première fois qu'il y a un dépassement notoire du budget.

* Vétérans : cette équipe n'arrive pas à boucler correctement son budget. Les conditions d'hébergement et de repas du soir étaient pourtant les mêmes que les handicapés. 12000 € de budget et 14890 € de dépenses. C'est anormal.

* U23 : comme pour les U14 et U18 le budget était de 12000 €. Même si, pour tenir compte que l'équipe part la semaine avant les autres, on ajoute fictivement 2000 € comme pour les stages, le dépassement reste important. 16207 € de dépenses, c'est inadmissible.

Jean Pierre Misseri : il faut voir d'où proviennent ces écarts et trouver la ligne qui fait la différence.

Daniel Lapiere : pour les vétérans il faudra voir avec le capitaine la gestion des véhicules, l'utilisation des véhicules personnels, les accompagnateurs.

Le Président : dans tous les cas il faut établir au plus juste le budget, assurer une bonne gestion et , peu importe le nombre, tout doit être mis en œuvre pour cadrer au plus près.

Olivier Affilé : les staffs sont responsables de leur budget. Ils font ce qu'ils veulent mais il faut respecter au plus juste le budget attribué.

Jean Michel Grignon : tous les ans c'est le même problème avec ces deux équipes. Il faut convoquer les deux capitaines pour recadrer tout cela.

Le budget prévisionnel des équipes sera étudié par la commission des finances.

Pour les lignes budgétaires jeunes, handicapés, écoles de pêche, les subventions accordées sont reversées. Les chèques ne sont pas encore versés.

Ligne budgétaire commission médicale : formation auprès des CD, CR et GN (carpes en particulier)

7000 € ont été investis pour le renouvellement de matériel informatique.

Le Président remercie *Edmonde* pour cette présentation et suggère de passer au compte rendu des commissions sans reprendre en détail les débats. Le Comité directeur sera amené à valider certaines propositions.

Jean Michel Grignon : à la demande de *Jean Luc Quernec* les commissions règlements, technique, grandes épreuves ont été regroupées.

Commission règlements : certains articles ont été modifiés, d'autres complétés.

René Cathelin résume les principales modifications. Certaines provoquent des débats en particulier pour la carpe au coup : limitation de la longueur talon de canne à l'hameçon limitée à 18 m, esturgeons non comptabilisés.

Les modifications et compléments proposés sont développés dans le compte rendu des commissions.

René fera les modifications et vous transmettra la version corrigée le plus rapidement possible pour validation avant impression d'un bulletin règlement qui sera distribué à tous les licenciés.

Pour les grandes épreuves, plusieurs modifications importantes ont été étudiées par les commissions.

Avant présentation à l'Assemblée Générale de février, le Comité Directeur doit valider les propositions.

Jean Luc détaille les principales modifications proposées par la commission.

* Le championnat de France des CD voit le nombre d'équipes chuter d'année en année. 37 équipes cette année et il faut s'attendre à une poursuite de cette érosion.

La commission propose de supprimer cette épreuve et de passer la Coupe de France en 2 manches de 4 h. Avec 2 manches cette épreuve sera valorisée et deviendra plus attractive. Validation du Comité Directeur.

* Le championnat de France des Clubs : proposition de réduire à 60 clubs avec 10 maintiens et une équipe au CD organisateur soit 49 équipes qualifiées sur les épreuves régionales. Pour 2015 nous conserverons les 12 restants 2014 ce qui réduira les montants à 47.

* Au niveau régional, possibilité d'aligner 2 équipes, une seule équipe pourra se qualifier pour la finale.

Edmonde Vilain : un club alignant 2 équipes et en qualifiant une est elle obligée de conserver la composition de l'équipe initiale ? A régler par le club.

* Pour les engagements : les commissions proposent 20 € pour les régionaux mais également un engagement de 50 € pour les équipes qualifiées pour la finale.

Ollivier Affilé : pourquoi ne pas mettre des engagements uniformes à 25 € pour les régionaux et la finale ?

Engagement uniforme de 25 € validé par le Comité Directeur.

Le Président : il faut régler la situation de la commission pêche à la plombée. La pêche à la plombée est maintenant bien installée et le maintien d'une commission spécifique n'est peut être plus nécessaire.

* Les tâches de l'ancienne commission sont réparties : Frédéric Linard aura la responsabilité des championnats, René Cathelin conserve la responsabilité des grandes épreuves et je vous propose Daniel Depalle pour remplacer Jacky au poste de délégué de la FFPSC sur le championnat du monde. Le comité directeur valide.

* Equipe de France : Bernard Bodineau a confirmé qu'il cesserait son capitanat à la fin du mandat et nous propose un capitaine adjoint qui pourrait assurer la continuité. Par courrier Yvon Houssais a confirmé qu'il postulait pour ce poste. Accord du comité directeur.

* Bernard a également proposé qu'une charte de bonne conduite soit établie pour l'équipe. Après lecture il est décidé de développer cette idée avec la commission médicale et les capitaines des équipes. Un document commun sera établi et joint au règlement disciplinaire.

Pour terminer la matinée, *Jean Michel Grignon* présente les principaux points développés par la commission communication.

* Le bulletin : toujours les mêmes difficultés pour obtenir les documents des championnats. Il faut régulièrement relancer et certains ne répondent jamais.

Le dernier bulletin représentait plus de 100 pages. Le président a demandé à réduire le nombre de pages pour réduire les frais de routage. L'international a été reporté pour le prochain bulletin qui paraîtra pour le 15 janvier. Sur ce bulletin nous mettrons les rapports de nos travaux de ce week-end. Le programme de notre assemblée générale ordinaire du 1^{er} février à la Ferté Bernard (72) figurera également.

Pour 2015, en plus de ce bulletin de rattrapage 3 autres bulletins avec un maximum de 48 pages sont prévus en mars/avril, septembre et novembre.

Pour la gestion des retours des bulletins (environ un tiers) il faut impérativement trouver une solution. Le contrôle des adresses des retours devait être effectué par un de nos collègues, il n'a pas été réalisé.

Autre travail important mais nécessaire est demandé à Michel Botte : récupérer auprès des CD les adresses mail des licenciés de façon à établir un listing national, y compris pour les groupements.

* Le site : il est maintenant un peu dépassé , je verrai avec Michel Dupuis pour apporter une amélioration en attendant la mise en place de la Fédération des Pêches Sportives.

Arrêt des travaux à 13 heures.

Reprise de notre réunion à 15 h 30.

Jean Luc Quernec revient sur certains championnats.

* Le championnat féminin : il se déroulera en 3 manches de 4 h sur 3 jours. C'est une demande des filles.

* Pour les 3^{ème} divisions vétérans, libre choix pour organiser les championnats en 3 manches sur 3 jours mais avec accord des CR concernés.

* Les championnats des jeunes : on ne peut continuer avec des championnats avec 3 participants. Différentes simulations de regroupement de zones ont été effectuées mais on arrivait à des zones trop vastes (de PACA à la Bourgogne par exemple)

En partant du futur découpage des régions, un projet de regroupement a été effectué en tenant compte des participations sur les championnats 2014. Présentation du découpage qui est assez cohérent.

7 zones : zone A : Bretagne – Pays de Loire. Zone B : Aquitaine – Limousin – Poitou Charente. Zone C : Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées – PACA. Zone D : Auvergne – Bourgogne – Rhône Alpes – Franche Comté. Zone E : Alsace – Lorraine – Champagne Ardennes. Zone F : Basse Normandie – Haute Normandie – Ile de France – Nord Pas de Calais – Picardie. Zone G : Centre.

Ce projet devrait permettre des participations convenables. Il restera toujours des zones faibles mais le problème des jeunes devient difficile à gérer avec une diminution régulière du nombre de licenciés et une participation moyenne sur les championnats de 2^{ème} division (à peine 40% des licenciés)

Le comité directeur valide cette proposition. Le projet de découpage sera envoyé aux CR avec un nouveau roulement pour les organisations. Les CR concernés devront transmettre les candidatures d'organisation.

Edmonde Vilain résume les principales décisions de la commission des finances.

* Le tarif des licences est inchangé.

* Dotation des championnats, quelques ajustements sont proposés :

- pour les 3^{ème} divisions pêche mixte, pêche au moulinet, vétérans : 200 €.
- pour les 2^{ème} pêche à la plombée : 250 €.
- pour les 2^{ème} jeunes : 200 €.
- pour toutes les autres 2^{ème} divisions : 300 €.
- pour la 1^{ère} division jeunes : 750 € (250 € par catégorie)
- pour toutes les autres 1^{ère} divisions : 300 €.

* Dotation pour les grandes épreuves :

- toutes les épreuves à 500 € . A charge pour les organisateurs de fournir les coupes et trophées.
- Soit une dotation globale de 17700 € (18150 € en 2014)

Jean Michel Grignon : pour les licences, une nouveauté pour 2015 : ce sont les CR qui auront en charge l'impression des licences. On ne pourra plus dire que les licences ne sont pas parvenues au CR.

Les cartons seront fournis. Jean Luc donnera les directives à la réunion des présidents de CR.

Denis Périgois : souhaite que pour le championnat 1^{ère} division jeunes, chaque participant ait un souvenir. Il propose de remettre les excédents des stages pour l'achat de souvenirs. Pour 2015, il serait peut être possible d'envisager de donner une casquette et un porte clefs FFPSC à chaque participant. Il reste sans doute du stock.

Le Président est d'accord sur ce principe et propose d'inscrire un budget spécialement réservé pour ce championnat, 1200 € par exemple soit environ 10 € par pêcheur.

L'idée est validée. Pour 2015 casquettes et porte clefs. A voir avec Marcel Dethorey.

Christian Rogeaux : un rapide résumé de la commission médicale.

* Déficit de communication et d'écoute, nous avons pourtant les outils. Je vous invite à lire attentivement le compte rendu de la dernière commission de Coudekerque.

* Deux points ont été développés : le défibrillateur (les parcours de nos championnats doivent être sécurisés) et le contrôle antidopage.

* Information sur le certificat médical.

* Des précisions sur le suivi des compétiteurs soumis à traitement médical sont indispensables. Une information précise sera donnée à tous les capitaines avec, en particulier, les démarches à effectuer pour être totalement en règle avec le règlement antidopage.

Notre action : répondre à toutes les sollicitations, établir une fiche récapitulative des besoins.

Le président : il ne faut surtout pas prendre à la légère ce problème de prise de médicament.

Un compte rendu complet et détaillé sera fourni par Christian. Il est demandé à Jean Claude de faire le point sur le calendrier.

Jean Claude Poinsignon : par rapport à ce que nous avons vu en commission il y a peu d'évolution.

Actuellement sont attribués (dossiers fournis) :

* Pêche mixte : 2^{ème} DEF à Saint Quentin (CD 02) et 2^{ème} GHI à Montceau les Mines (CD 71)

* Moulinet : c'est vite fait, une seule option pour la 2^{ème} GHI à Felletin (CD 23)

* Jeunes : Niort (CD 79) en attente 2014. Une candidature du CD 31 à Fontsorbes retenue pour 2016.

* Vétérans : 2^{ème} GHI à Douy (CD 28) et 1^{ère} division à Bessais le Fromental étang de Goule (CD 18)

* Corps : 2^{ème} division à Brebotte/Froidefontaine (CD 90) 1^{ère} division à Montreux Vieux (CD 68) Coupe de France et Clubs à Saint Quentin (02) en attente 2014 . Option de Gravelines (CD 59)

* Handicapés : 2^{ème} division à Boussy Saint Antoine (CD 91) et 1^{ère} division aux Ancizes (CD 63)

* Pour les grandes épreuves :un dossier complet du CD 89 pour les CD et la Coupe à Saint Florentin en canal. Options de Marennes (CD 17) et Gravelines (CD 59) Edmonde attend une réponse. Le CD 17 sera à l'AG.

* Pour La coupe de France plombée, candidature avec dossier de Bouchemaine mais avec changement de dates. Ce serait les 22 et 23 août. Ces dates permettront de placer le championnat par équipes au 30 et 31 mai. Pour cette épreuve il n'y a pas de candidature pour l'instant.

Il manque pas mal de lieux et je pense que demain nous aurons quelques options.

Le point sera fait et le calendrier vous sera transmis.

Jean Pierre Misseri : rencontre amicale Italie, France, San Marin les 11 et 12 avril.

Fernand de Castro : match amical des 6 nations avec la France, le Portugal, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et la Belgique les 16 et 17 avril.

Le président : présente le projet du challenge Jacky Cahagne mené par son ancien club, le CD 27 et le CR Haute Normandie. Pour 2015, le challenge sera réduit à certains CR pour devenir national en 2016.

Jean Luc Quernec : Jacky avait également étudié avec Sensas la mise en place d'un challenge. Le règlement avait été établi. Sensas lancera ce challenge dès 2015. Le règlement sera transmis au CR et CD.

Le rapport des différentes commissions étant terminé , *le Président* propose de faire le point sur la situation actuelle du rapprochement des 3 fédérations.

Il faut être prudent car cela traîne depuis plus de 20 ans. Pour la FFPSC, je pense que ce sera positif, pour la mouche également mais pour la mer ???? Si leur réponse est positive ce sera enfin un point final à cette trop longue péripiétie.

La représentativité : la mer voudrait s'imposer avec un système d'attribution de voix correspondant à leur nombre de licences, pourquoi pas ????

Notre système est quand même le plus démocratique et il faudra le défendre et tout faire pour l'appliquer.

Pendant ces 2 années de transition, il faudra tout mettre au point : les licences, les assurances, la gestion des championnats avec une équipe paritaire de 15 membres (5 de chaque fédération) Je vous rappelle que nos 5 représentants seront Edmonde Vilain, Jean Michel Grignon, Jean Pierre Misseri, Fernand de Castro qui défendra les intérêts des groupements et moi même. Daniel Lapiere sera le suppléant.

Par contre lorsque nous traiterons des problèmes médicaux nous solliciterons Christian Rogeaux ou lorsque le problème des licences sera abordé nous demanderons à Jean Luc Quernec de participer.

Le président de la mer a toujours été aux abonnés absents depuis le début. J'ai fait connaissance de cette personne il y a seulement un mois et il n'est pas question de le laisser prendre la présidence de la future fédération. Il faut essayer de nous imposer dans cette nouvelle structure de façon à défendre tout ce que nous avons construit. Nous avons les meilleures structures avec des comités régionaux et départementaux alors que les deux autres fédérations n'ont pas ces structures. La mer voudrait tout manger et, si la mouche veut exister elle devra se tourner vers nous.

Tous les détails seront développés demain lors de notre AGE. Je passe la parole à Jean Michel pour régler quelques points d'organisation.

Jean Michel Grignon : j'aurai besoin d'un peu d'aide à partir de 8 h 30 pour aménager la salle.

Daniel Lapiere sera chargé du contrôle des mandats et de la distribution des bulletins de vote. Attention il faudra veiller à la plus grande régularité du déroulement du vote pour l'élection du membre complémentaire de notre Comité Directeur. Nous ne pouvons nous permettre la moindre erreur.

Nous avons pratiquement terminé et il ne reste plus que le bilan des groupements.

Fernand de Castro (GN Carpes) : la barre des 1000 licences est franchie avec 1049 et 61 clubs. Grande satisfaction sur le déroulement de l'année avec de très bons résultats au championnat du Monde. Une médaille d'argent par équipe et en individuel .

Jean Pierre Gaillac (GN Truites) : avec Jean Claude BARRERE nous avons pris le train en marche suite à la démission de Jean Claude Martinez. Nous avons essayé de faire le maximum pour que la saison se déroule convenablement avec un bilan finalement très satisfaisant.

Médaille d'argent par équipe et nous obtenons une médaille de bronze pour les clubs avec le Team No Kill 33 . En individuel, le premier français est 14^{ème}.

Le Président : j'espère que le GNT va enfin trouver une structure stable avec une équipe qui est, semble-t-il, prête à relever le défi. Je dois vous informer que l'équipe Salmo Truite a saisi la commission de discipline. Le dossier est transmis au responsable de l'instruction.

Concernant le GN CARLA, on ne peut pas dire que ce groupement donne une image valorisante de notre sport. *Fernand de Castro et Jean Michel Grignon* abondent dans ce sens en donnant quelques exemples.

Une mise au point sera nécessaire.

Questions diverses :

Edmonde Vilain : ce n'est pas une question mais une proposition. Je demande à chaque membre du comité directeur de me joindre un RIB avec leur feuille de frais pour un règlement par virement.

Daniel Depalle : en cas de confirmation au poste de secrétaire, je démissionnerai de la présidence de la commission de discipline. Il faudra prévoir la désignation de mon remplaçant par l'AG de février.

Jean Claude Poinignon : toujours dans le cas de confirmation de Daniel au secrétariat, il faudra également penser à le remplacer pour le contrôle des programmes des championnats. C'est un gros travail et il faut impérativement trouver un volontaire. Frédéric Linard accepte de remplacer Daniel.

Thierry Théaudin : où en est la décision concernant le maintien exceptionnel dans leur division des personnes qui accompagnent les équipes nationales ?

Jean Luc Quernec : l'article prévu au règlement est maintenant très précis : seuls seront maintenus les pêcheurs, capitaines, capitaines adjoints, délégués validés par la FFPSC et les pêcheurs participant à des stages.

Jean Pierre Misseri : il est anormal de pénaliser des personnes qui s'investissent et travaillent au sein du staff. A l'avenir, on risque d'avoir des problèmes pour trouver des accompagnateurs.

Le Président : on ne pouvait étendre à tout le monde. Il faudra que les capitaines informent avec précision les coachs sur ce point afin que chacun puisse prendre une décision en connaissance de cause.

Pour terminer cette réunion j'ai demandé à Denis de nous faire un point sur l'international 2015. Certains capitaines et délégués sont présents et il est bon de connaître les problèmes que nous risquons de rencontrer sur certains championnats.

Denis Périgois : dans un premier temps, il est nécessaire que chaque capitaine d'équipe m'adresse le nombre de personnes concernées, le nombre de chambres à réserver (simples, doubles, à 1 lit, 2 ou 3 lits) les dates de départ et de retour, étape sur le trajet, etc... Me transmettre le plus rapidement possible ces renseignements qui vont servir de base pour établir les budgets avec la trésorière et le président.

Jacques m'a donné quelques pré programmes en anglais pour la plupart.

Si pour certains championnats, il n'y aura pas trop de difficultés pour organiser le déplacement, il y a 2 points très sensibles : l'Europe en Biélorussie et les jeunes en Serbie.

Le plus compliqué, la Biélorussie car tout est assez complexe. Il faudra naturellement que chacun ait son passeport et soit en possession d'un visa. Pour la demande de visa il me faudra tous les renseignements sur les personnes (pêcheurs, coachs, capitaine, capitaine adjoint, délégué) qui formeront la délégation pour le 1^{er} février.

Les obligations administratives sont également lourdes : toutes les équipes devront se retrouver à la frontière Pologne/Biélorussie dans un créneau horaire précis, attestations vétérinaires pour les esches, etc...

Pour l'hébergement j'ai déjà commencer les recherches, on devrait trouver quelque chose de correct.

Igor est chargé des relations avec les autorités biélorusses et se tient à notre disposition pour régler tous les problèmes.

Second point sensible, les jeunes en Serbie. Smederevo se situe à proximité de la frontière roumaine soit un déplacement d' environ 2250 km. Avec les jeunes, ce trajet ne peut être effectué en une seule journée.

2 solutions, déplacement uniquement par la route avec une étape ou déplacement avec un camion et 3 personnes pour le matériel et le reste de la délégation en avion.

Les 2 solutions vont être étudiées.

Jean Michel Grignon : je suis favorable à un déplacement en avion. Ce serait beaucoup moins fatiguant pour nos jeunes. Par la route, ce sera problématique, certains parents ne donnant pas obligatoirement l'autorisation. Il y aura également le problème des U23 qui, d'habitude, partent plus tôt.

Pour les handicapés et vétérans au Portugal à Cabeção seuls points à régler : étape ou pas et pour les handicapés répartition des chambres et nombre de pêcheurs en fauteuil.

Feeder : j'ai donné le programme à Daniel Depalle (programme en anglais) pour transmettre à Bernard Bodineau. Westdorpe est à environ 700 km d'Orléans. Il faudra me fournir rapidement le nombre de personnes de la délégation pour la recherche et la proposition d'un hébergement.

Pour les clubs, j'ai donné le programme également à Daniel Depalle qui transmettra à l'équipe SPP 87.

Pour cette équipe la dotation de la FFPSC est de 6500 € y compris les frais d'inscription. Les frais du délégué sont pris en charge par la fédération. Le club peut me contacter pour la recherche de l'hébergement.

Pour les féminines, en Belgique à Ronquières pas de problème particulier.

En conclusion, si les capitaines me donnent assez rapidement les renseignements, il sera possible de cadrer pour toutes les équipes.

Le Président remercie Denis et tout le Comité Directeur pour le travail réalisé. Séance levée à 18 h 30.

Pour le Comité Directeur

Le secrétaire Daniel DEPALLE

